



## La Gazette de JUIN

### Nos évènements passés :

#### Théâtre

Les deux représentations de la pièce de théâtre « LES 3 ENTERREMENTS » ont connus un vif succès auprès de tous les participants. Merci à eux d'avoir répondu présents à notre appel. Nous tenons à remercier particulièrement toute la troupe des Hallucinants qui a joué bénévolement pour l'association, ainsi que les responsables qui ont mis le théâtre à notre disposition. Les bénéfices contribueront à un projet de construction d'une nouvelle maternité.

#### La cagnotte Kisskiss Bank Bank

Grâce à la participation de 37 donateurs et donatrices nous avons pu atteindre l'objectif que nous nous étions fixé, c'est à dire 3000 € (net 2860 €) Cette somme sera investie dans la construction de la maternité de Santiaba.





## Notre actualité :

### Mission du mois de mai

Cette mission s'est déroulée du 3 au 14 mai dans le village de Santiaba en Casamance au Sénégal.

Agnès, Dominique, Eric, Gaëtane, Ghislaine, Jo, Laetitia, Michel et Théo ont participé à cette première mission de l'année.

Nous avons reçu un accueil des plus chaleureux par toute la population du village.



#### - Côté médical :

o Contrôle diabète et hypertension (prévention)

o Prévention dentaire auprès des enfants du village :

Nous avons récolté et distribué plus de trois cents brosses à dents et dentifrices pour les petits de la maternelle et les enfants du primaire

o Nos infirmières ont prodigué des soins au cours de consultations gratuites, y compris des interventions d'urgence

o Nous avons apporté des médicaments et du matériel médical.



#### - Côté travaux :

o Démarrage des travaux de construction de la maternité.

o Travaux de peinture dans l'école primaire.

o Réparation des trous dans les dalles des salles de classes.

o Réparation des bancs des classes.

o Contrôle de la pompe du puits de l'école.







### - Côté école :

- o Divers travaux scolaires.
- o Fourniture de stylos,
- o Jeux éducatifs avec les tout petits
- o Don de 5 ballons de foot pour les enfants.
- o Sensibilisation à la propreté et nettoyage des lieux



### - Côté jardin :

- o Apport de graines diverses pour création d'un potager pour le village.

### - Côté ludique

- o Organisation d'un tournoi de foot.
- o Distribution de vêtements .





## Avancement du projet

### Dassilamé:

Notre mission de maîtrise d'œuvre est terminée.

Les travaux de la maternité se déroulés comme prévu.

Le seul problème que nous avons rencontré était la réalisation de la charpente de la toiture. En effet, la coupe de bois étant très réglementée en Casamance, le charpentier a eu du mal à avoir les autorisations nécessaires, mais ce jour la case est hors d'air et hors d'eau.

Les associations de Lyon et Paris prendront la relève pour les finitions.

Côté budget, 2000 € ont été financés par l'association Pakao Linkebiré de Paris, 3000 € par l'association Linkebiré de Lyon, L'association Lumières d'Enfants a exécuté la maîtrise d'œuvre.



### Santiaba :

Après en avoir discuté avec les responsables du village et leur chef, Lumières d'Enfants s'est engagée avec leur accord, à construire une maternité pour le village.

Durant la mission nous avons implanté la case maternité et commencé les travaux. A ce jour l'élévation des murs a été réalisée à 80 %.

Les travaux continuent avec la participation active de tous les villageois, sous la direction de notre entreprise locale, Emile Sambou.





## Mission

Nous préparons d'ores et déjà notre prochaine mission qui devrait se dérouler dans le courant du mois de novembre. La liste des futurs participants est déjà bien remplie.

## Nous avons besoin de vous

Les adhésions sont toujours ouvertes ( ci-joint le bulletin d'adhésion )

Vous pouvez nous suivre :

Sur notre site : [www.Lumieresdenfants.org](http://www.Lumieresdenfants.org)

Sur Facebook : Lumières d'Enfants

Contact : [lumieresdenfants@gmail.com](mailto:lumieresdenfants@gmail.com)

Notre jeune association se porte bien. De nouveaux adhérents nous rejoignent régulièrement, nos projets suscitent un vif intérêt avec de nombreuses demandes de participations aux missions. Médecins, sages-femmes, infirmières, kiné et autres sont les bienvenues.

Merci à tous de nous suivre, ils ont besoin de vous et nous avons besoin de vous pour poursuivre nos projets tous ensemble.

Le Président

**Jo ORLANDO**





**Association LUMIERES D'ENFANTS**

Les Florales Bt B1

93 Bd Barry

13013 MARSEILLE

Déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône sous le numéro W 133031654

Numéro d'ordre :

**COTISATION D'ADHESION ( à remettre à l'adhérent )**

Reçu la somme de

Espèces.

Chèques

€ au titre de la cotisation

De M Mme. Mlle ( Rayer les mentions inutiles)

Nom

Prénom

Demeurant :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre :

Actif.

Bienfaiteur.

Autre

Il ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Fait à Marseille le

Le Président



**Lumières d'Enfants**

N° W133031654

Les Florales Bt B 1- 93 Bd Barry

13013 Marseille

Mail : lumieresdenfants@gmail.com

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectifications qui le concerne.



Numéro d'ordre :

**BULLETIN D'ADHESION ( à conserver par l'association )**

M Mme. Mlle ( Rayer les mentions inutiles)

Nom

Prénom

Demeurant :

Tél :

E-mail :

Date de l'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée ( espèces, chèque ) :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association LUMIERES D'ENFANTS .

Fait à Marseille le

L'adhérent